

## De la fermeture discrète d'une école publique au Pradet

Notre précédent bulletin vous informait que le maire avait (fort discrètement) donné un avis favorable à l'ouverture d'une école privée dans la commune. C'est avec la même discrétion que s'opère maintenant la fermeture pure et simple d'une école publique à deux classes située au Pradet au sein du Centre Départemental de l'Enfance (CDE). Cette école spécialisée était chargée d'accueillir des enfants en rupture familiale. Mais depuis la rentrée 2009, les deux enseignants spécialisés mis à disposition par l'Education nationale ont été laissés au chômage technique, car la Mairie a inscrit sans discernement tous les pensionnaires du CDE directement dans les écoles communales. Cette pratique a contribué à l'affaiblissement du réseau scolaire de la commune même si c'est la direction du CDE, sous l'égide du Conseil Général, qui est à l'origine de la suppression de l'école spécialisée jugée sans doute trop coûteuse. Le motif invoqué est que la socialisation des enfants pensionnaires du CDE serait meilleure dans les écoles ordinaires. Mais l'expérience prouve que l'intégration d'élèves en situation de rupture familiale entraîne souvent des problèmes de comportement et de discipline, voire de violence. Cette année, il a fallu l'intervention de la Police Municipale pour maîtriser un enfant du CDE « intégré » dans une école de la commune. Qu'en sera-t-il demain ? Qui remplacera l'expertise et l'expérience des deux enseignants spécialisés dont les postes ont été fermés sans que l'équipe municipale s'en émeuve ?



Quant à nous, nous pensons qu'il aurait fallu au contraire réagir et négocier avec l'Education nationale. Cela n'a pas été fait, mais il n'est pas trop tard : la réimplantation dans une des écoles du Pradet d'une classe d'adaptation spécifique pour la gestion des enfants du CDE reste possible. Encore faut-il savoir et vouloir se battre pour l'obtenir.

## Investissement - Budget prévisionnel



Nous rappelons, si nécessaire, que les élus socialistes, Alain Bogliolo et Paule Confortini ont formulé plusieurs propositions constructives répondant aux besoins réels, actuels, des Pradétans à un moment où la crise économique et le désengagement de l'Etat imposent de faire des choix rigoureux, d'établir une hiérarchie entre l'essentiel et le superflu. Parmi ces propositions, en voici 2 essentielles:

\*Réhabilitation des locaux du patrimoine communal existant laissés en déshérence depuis de nombreuses années. Ainsi le bâtiment où est situé la bibliothèque municipale, l'OCCAJ, permettrait de rendre disponibles les 2 étages, actuellement dégradés, faute d'entretien. On pourrait y envisager d'y implanter la Cyberbase pour laquelle est prévu l'achat d'un local à la ZA de la Bayette, permettant une économie de 180 000€ HT mais aussi de pouvoir offrir aux Associations des locaux qui font cruellement défaut sur la commune.

\*Remise en état et en conformité du logement de fonction de l'école Jean Jaurès inutilisable faute d'entretien depuis 15 ans ! Il pourrait notamment remplacer le préfabriqué qui tombe en ruine, et qui accueille malgré tout la salle informatique et la salle polyvalente pour les activités pédagogiques des enfants.

## PMI



La PMI (Protection Maternelle Infantile), gérée par le Conseil Général, mettait gratuitement une fois par mois un pédiatre à disposition des familles sur la commune. Le local proposé, le CLSH de l'Acacia d'Argent, quoiqu'agréable, a été jugé trop difficile d'accès à pied par le Conseil Général. Celui-ci réclamait une salle en centre-ville, comme à Carqueiranne par exemple. **Faute de disponibilité d'un local central, la PMI a fermé son activité sur la commune depuis mars 2010.** Voilà encore une bonne raison, sociale qui plus est, de réaliser les travaux de réaménagement de l'OCCAJ, cités dans l'article précédent.



**PRADET +**  
**LE VRAI JOURNAL LOCAL**  
Parti Socialiste Section Le Pradet

## Lettre de Laurent BAILLOUX

### Secrétaire de section PS Section Le Pradet-Carqueiranne

Chères Pradétanes, chers Pradétans,



Les dernières élections régionales ont donc reconduit à la tête de la Région PACA notre candidat Michel Vauzelle, dans le cadre d'une majorité de gauche élargie à Europe Ecologie et au Front de Gauche. Au niveau national, la gauche remporte 21 des 22 régions avec un score historique au second tour. Au delà des bons résultats obtenus par les équipes sortantes, ces scores traduisent également un rejet massif de la politique actuelle menée par le président et le gouvernement en place. Malgré cela, bon an mal an et sourd aux appels d'une forte majorité de ces concitoyens, le "roi" poursuit et accentue son forfait...

Le débat sur les retraites en est une illustration. Que la population française vieillisse, personne ne le conteste. Qu'il faille réajuster notre système par répartition, tout le monde en est conscient. Mais ce qu'il faut absolument, c'est que toutes les cartes soient mises sur la table, même celles qui ne plaisent pas aux férus de transactions financières ou autres spécialistes d'usines sans personnel !! De nouvelles ressources financières, issues du capital, jusqu'ici étrangement épargnées lors des réformes précédentes, doivent participer à ce financement.

Quant au niveau local, vous trouverez en dernière page des propositions d'actions issues de notre section PS et dont certaines ont d'ailleurs été proposées en séance de Conseils Municipaux par nos 2 élus minoritaires socialistes. Création d'une classe d'adaptation spécifique, réhabilitation de "l'OCCAJ"... Sans oublier le collège dont nous défendons l'implantation sur le site de la Grenouille depuis les municipales de 2008 !!!

Enfin, dans l'optique des élections cantonales de 2011, les sections de La Garde et du Pradet ont décidé à l'unanimité de présenter un(e) candidat(e) issu(e) des rangs du PS et militant quotidiennement pour celui-ci lors de ces prochaines échéances.

Laurent BAILLOUX

[laurentbailloux.ps83@free.fr](mailto:laurentbailloux.ps83@free.fr)

06-30-71-71-88

PRADET +  
N° 5 - Juin 2010

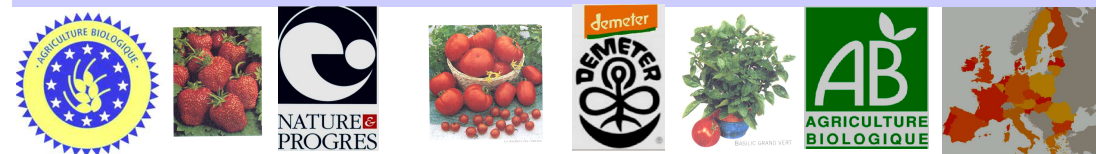
Le gouvernement avait présenté il y a quelques semaines son avant-projet de loi de réforme du Code de procédure pénale. A côté de mesures très médiatisées comme le projet de suppression du juge d'instruction, d'autres étaient passées beaucoup plus inaperçues.

Il s'agit par exemple du traitement des délits financiers (abus de biens sociaux, corruption, ...). Jusqu'à aujourd'hui, la prescription de l'action publique courrait à partir du moment où l'infraction était découverte et constatée. D'après le nouveau projet gouvernemental, cette prescription (3 à 6 ans selon la gravité des faits) courrait à partir du moment où les faits délictueux sont commis. Or, ces délits financiers sont des délits cachés souvent difficiles à prouver et des artifices comptables permettent souvent de les dissimuler pendant un certain temps: ils mettent donc généralement beaucoup de temps à être constatés (souvent 8-10 ans pour les affaires les plus importantes). Cet habile tour de passe-passe aurait



finallement permis d'amnistier une partie des délits financiers. Le juge Renaud Van Ruymbeke, qui a instruit de nombreuses affaires politico-financières, estimait ainsi à propos de cette réforme: « Dans les faits, on peut dire que cela va épargner une partie des délinquants financiers ». Si ces nouvelles dispositions avaient existé par le passé, de nombreuses affaires sensibles n'auraient jamais vu le jour car tout ou partie des faits délictueux n'auraient pu être poursuivis et sanctionnés. Citons en particulier l'affaire Elf, l'affaire des rétro commissions des frégates de Taiwan, l'affaire des ventes d'armes à l'Angola (dite « Angolagate ») survenue en 1993 mais dénoncée en 2000, l'affaire des marchés publics de la région Île-de-France ou encore les affaires de la Mairie de Paris. Mais tout récemment, la plus haute juridiction française, la Cour de Cassation, vient de contester cet avant-projet sur plusieurs points importants tels que la suppression du juge d'instruction et la remise en cause des délais de prescription des délits financiers...

## Agriculture bio: nouveau label européen



A partir du mois de juillet, l'affichage du label bio européen sera obligatoire, les autres devenant facultatifs. Ce nouveau label, moins exigeant que le label français AB, répondra à des normes européennes moins contraignantes, autorisant par exemple une contamination par les OGM de 0,9% au lieu de 0,1%.

Les puristes devront alors se tourner vers des labels privés plus exigeants tels que "Nature et Progrès" ou "Demeter" qui pratiquent une agriculture biodynamique. Alors que la France est le premier

producteur agricole européen, il n'en est pas de même pour l'agriculture biologique. De ce fait, les supermarchés sont obligés de faire venir des produits bios européens pour pouvoir répondre à la demande des consommateurs.

Privilégions donc une agriculture locale et si possible bio afin de limiter les transports et donc les émissions de gaz à effet de serre. Cela est d'autant plus aisé que nous avons la chance d'avoir sur notre commune des producteurs locaux pratiquant une agriculture bio ou biodynamique, certains réutilisant même leurs propres semences.



La commune du Pradet était dans une situation particulière lors de cette élection. Encore une fois serions-nous tentés de dire.

En effet, 3 partis politiques, PS, Europe Ecologie et UMP étaient représentés par des candidats de notre commune. Cette particularité donnait à cette élection une connotation locale qui devait inciter les habitants à voter massivement. Même si l'abstention a en effet été ici moins forte qu'ailleurs, comme à l'accoutumée, nous ne pouvons malgré tout que regretter son niveau élevé. 42,35% au second tour de 2010 au niveau local contre 33,20% au second tour de 2004.

La présence du premier magistrat de la commune et du représentant local de l'UMP ne semble donc pas avoir mobilisé les foules...malheureusement.

### Quels enseignements tirés pour la commune ?

La diversité des listes au premier tour a favorisé la gauche qui totalise environ 45% des suffrages en 2010 contre environ 40% en 2004.

Par contre, au second tour, la liste d'union de la gauche perd 0,1%, passant de 41,88% à 41,78% quand dans le même temps la liste d'union de la droite progresse de 0,8%, passant de 38,95% à 39,75%. Le FN est en léger recul passant de 19,16% à 18,47% mais reste malgré tout très élevé.

A la vue de tout cela, contrairement aux affirmations de certains, la situation n'est pas très encourageante pour l'avenir.

Les bonnes nouvelles viennent finalement de la présence de 2 Pradétans au Conseil Régional. En effet, outre le Maire, la commune peut se féliciter de la présence de la Conseillère Régionale sortante, Christine Sandel, élue d'Europe Ecologie au sein du

Conseil Régional. Avec deux élus dans la majorité, si une petite commune comme la nôtre n'arrive pas à avoir de subventions du Conseil Régional, c'est à désespérer... Peut-être verra-t-on un peu moins sur la commune un ex vice-président du Conseil Régional qui devenait quelque peu envahissant !!!

### Intérim: travail précaire à la hausse !!

L'emploi intérimaire, souvent considéré comme un indicateur anticipé de l'évolution du marché du travail, a de nouveau augmenté en février, avec une progression de 15,2% sur un an et de 1,4% sur un mois, selon des données publiées fin mars par Pôle emploi. Le nombre d'emplois, calculé en données corrigées des variations saisonnières, a atteint 561400 postes en février, soit 74200 de plus sur un an et 7700 de plus sur un mois. Triste réalité actuelle.



### Flash Info: congé parental

Les états membres de l'Union Européenne disposent de 2 ans pour transposer dans leur droit national la récente directive européenne qui allonge la durée minimale du congé parental de 3 à 4 mois. Celle-ci s'applique aussi bien aux hommes



qu'aux femmes et quel que soit le contrat de travail (CDI, CDD, Temps Partiel ou intérim). Même de droite ultra libérale, l'UE n'a pas que du mauvais...

### Easy & Ecolo: Vélos à Assistance Electrique

Vous avez aujourd'hui la possibilité de louer des Vélos à Assistance Electrique pour vos déplacements loisir ou domicile-travail. Pour plus d'informations, consultez [www.easy-ecolo.com](http://www.easy-ecolo.com), appelez le 0619904742 ou écrivez à [contact@easy-ecolo.com](mailto:contact@easy-ecolo.com) Informations également disponibles auprès de l'Office du Tourisme du Pradet

